




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130128-25271-DE-1-1_0
Date de signature : 30/01/13
Date de réception : mercredi 30 janvier 2013
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.55**

Séance publique du

28 janvier 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIX NORD - PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE  
- ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

Le 28/01/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 22/01/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

M. Lucien AMBROGIANI à M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à M. Eric CHEVALIER, Mme Michèle JONES à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Henri MATAS à M. Francis TAULAN, M. Christian PEREZ à M. Stéphane PAOLI, Mme Françoise TERME à Mme Danièle BRUNET, M. Victor TONIN à M. Gérard BRAMOULLÉ

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jean-Christophe GROSSI, Mme Catherine RIVET-JOLIN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



**Aix en Provence**  
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE  
D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 28/01/13

HI/8912

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Sophie JOISSAINS

-

**Nomenclature** : 7.5 Subventions

**Politique Publique** : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

**OBJET** : CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIX NORD - PROJET DE REUSSITE EDUCATIVE  
- ATTRIBUTION DE SUBVENTION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Le rapprochement entre le « Centre de Ressources Aix-Nord » et le « Centre Social Aix-Nord » a favorisé l'émergence, depuis 2011, d'un projet ambitieux de réussite éducative pour les familles des quartiers Nord/ Pinette-Beauregard.

Ce projet partagé avec l'ensemble des partenaires a reçu le soutien de la ville d'Aix-en-Provence à travers une convention triennale (2011-2013) d'objectifs assortie d'une subvention de fonctionnement (*DCM N°2010-1356*).

Aujourd'hui, ce sont plus de 100 enfants et jeunes avec leurs parents qui ont pu bénéficier d'actions éducatives de qualité dispensées par un professionnel expérimenté et compétent.

Par ailleurs, l'objectif poursuivi de faire émerger un projet collectif et fédérateur autour de la réussite éducative, par un partenariat plus étroit avec les équipes éducatives des écoles des Lauves, Isaac et Daudet mais aussi les collèges Saint-Eutrope et Jas de Bouffan, les lycées Vauvenargues et Gambetta, sans oublier les associations d'étudiants (*INTERFACE - Sciences Po et GAZOLE - Arts et Métiers*) et les Universités aixoises, a été largement atteint.

La mise en œuvre de ce véritable « pôle de réussite éducative », animé et coordonné par un professionnel expert dans le domaine de l'action éducative, a permis d'atteindre les objectifs suivants :

- favoriser la concertation et l'articulation avec les dispositifs de l'Éducation nationale liés à l'aide individualisée dans le primaire et à l'accompagnement éducatif mis en place dans le secondaire, voire d'activités para-scolaires organisées dans les écoles en particulier et pris en charge par la municipalité (études, arts, danse, ...),
- mettre en synergie l'ensemble des compétences en présence : Accueil loisirs, actions « jeunesse », actions d'accompagnement scolaire, actions familiales : recherche de mutualisation et de complémentarité,
- développer des actions nouvelles (Coup de Pouce, ...) dans le domaine de l'accompagnement à la scolarité et de la parentalité, voire d'actions transversales concernant les jeunes par exemple : stages « sports-études », stagiaires, jeunes en insertion, ...
- rechercher la complémentarité entre les différents acteurs de la scolarité et de la parentalité (APFEE, MIEN, EPF...), notamment en termes de formation des intervenants et des parents,
- travail en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux, la Mission locale et l'ensemble des acteurs intervenant dans le secteur de l'insertion et de la formation professionnelle des jeunes (ADREP, AREFP, GRETA, CFA, ...),

Eu égard au bilan qualitatif de cette action, nous vous proposons d'attribuer et conformément à la convention d'objectifs en cours, une subvention annuelle d'un montant de **trente mille euros (30 000 €)** selon les modalités suivantes :

- 33,33 % dès le mois de janvier
- 33,33 % dès le vote mois de juillet
- solde au mois de septembre

Ces propositions ont été validées en date du 18 décembre 2012

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** de l'attribution d'une subvention annuelle de trente mille euros (30 000 €) centre social et culturel Aix Nord suivant les modalités définies ci-dessus ;
- **DIRE** que cette subvention sera imputée sur la ligne budgétaire N°**9220 6574 1324** « subventions accompagnement scolaire» qui présente les disponibilités suffisantes.

**2013.55 - CENTRE SOCIAL ET CULTUREL AIX NORD - PROJET DE REUSSITE  
EDUCATIVE - ATTRIBUTION DE SUBVENTION**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 51</b>
<b>Présents</b>	<b>: 45</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 2</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 51</b>
<b>Pour</b>	<b>: 51</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Liliane PIERRON

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI,**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/01/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**